



# Société de développement de Dorénaz

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale – 09.02.2019

Membres présents : 38

Excusés : membres 14    Comité : 2

Membres du comité : 6

Total : 44 personnes

L'assemblée générale est ouverte à 10h15 par le président de la SD, M. Pierre-Etienne Rochat, qui salue les membres présents ainsi que les autorités communales.

Le président prie l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire de nos membres et connaissances disparus.

Après la lecture de la liste des excusés, il passe aux points de l'ordre du jour qui sont projetés à l'écran

### 1- Appel des membres

Le président annonce que la liste des présences va circuler dans l'assemblée. Celle-ci comporte la liste des activités prévue au cours de l'année 2019 et il demande aux personnes intéressées à œuvrer dans une ou plusieurs d'entre elles de s'y inscrire. Ces personnes seront contactées ultérieurement.

### 2- Procès-verbal de l'assemblée générale 2018

Pierre-Etienne rappelle que celui-ci a été envoyé avec la convocation à cette assemblée. Il le soumet donc au vote sans relecture par la secrétaire. Il en profite pour remercier Damien pour son travail.

Le PV est accepté à l'unanimité par l'assemblée sans remarques. Le président prie l'assemblée de prendre note qu'à l'avenir ce PV sera disponible sur le site de la SD mais précise toutefois que les personnes qui souhaitent l'obtenir s'inscriront auprès de la secrétaire en fin d'assemblée.

### 3- Rapport des activités 2018

Pierre-Etienne revient sur les différentes activités qui se sont déroulées sur l'année 2018 :

#### ***Journée des bonnes volontés***

Le président débute son rapport par la présentation d'un diaporama des travaux effectués durant l'année. Le mystère du descellement du banc de la Giétaz est d'emblée élucidé par la voix de M. Emile Jordan qui dévoile que son véhicule en est la cause ! Les travaux de terrassement de la place de jeux de Champex ont été rondement menés et facilités par la présence de M. Michel Maquignaz et sa rétro. Il en est chaleureusement remercié. Concernant les chemins pédestres, Philippe Aigroz continue d'y faire un travail extraordinaire. Au printemps, il a demandé au président d'y amener un « commando » composé de Guy Paccolat et Pierre-Yves Vouilloz pour ouvrir le chemin Jeur-Brûlée – Le Craleux. Il a aussi organisé la venue d'un groupe de jeunes du Centre de la Fontanelle à Mex qui ont œuvré toute une journée sur le chemin. Philippe et Steve Gay ont réalisé un gros travail de marquage qui va perdurer cette année, notamment en plaine pour la mise en conformité. Toutefois, comme un sentier didactique est prévu sur les Follatères, nous attendrons toutes les données avant de commander les panneaux.

#### ***Trophée du Scex-Carro***

La SD soutient la manifestation par la tenue de points de ravitaillement ainsi que la réception des enfants à Allesse. Le président remercie tous les bénévoles qui ont participé à cette journée.

#### ***8 juillet***

Sous la direction de notre président d'honneur, la SD a offert l'apéro aux vacanciers après la messe. Pierre-Etienne remercie Milo Jordan pour avoir représenté la Société de développement.

# Société de développement de Dorénaz

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale – 09.02.2019

### **Loto 2018**

Le président passe d'emblée la parole au responsable Pierre-Alain Zeiter. Celui-ci, au vu des statistiques plutôt pessimistes quant à la fréquentation, une diminution drastique des bénéficiaires et la difficulté d'avoir des bénévoles, annonce à l'assemblée que le comité de la SD a décidé à l'unanimité de renoncer au loto en 2019, souhaitant engager plutôt son énergie sur les travaux à réaliser dans la Commune. M. Jordan s'inquiète de l'incidence de cette décision sur la situation financière de la SD. Le président répond que la société offrira moins de fournitures lors des travaux, laissant ces frais à charge de la commune.

### **Fête nationale**

Le président remercie Jean-Michel, responsable de l'organisation de cette manifestation, pour son excellent travail. La SD offre un petit présent à Maria en guise de remerciement pour la soupe. L'orchestre présent en 2018 sera reconduit cette année. Il est à relever que les jeunes l'ont beaucoup apprécié et sont restés ainsi plus longtemps à la fête. Un petit sondage montre que d'autres classes d'âge se montraient plus divisées, raison pour laquelle quelques points seront améliorés en 2019.

### **15 août – fête patronale**

Pierre-Etienne remercie la Cécilia, la Villageoise et le Ski-Club qui ont repris l'organisation de la fête, aidés par la SD pour assurer la transition. Le président relève que la qualité de leur travail démontre que l'on peut reporter notre confiance pour 2019.

#### **4- Comptes 2018**

M. Damien Abetel nous présente les comptes de l'exercice 2018.

Le total des recettes se monte à CHF 8'118.85.- pour des dépenses de CHF 8'572.30. L'exercice se solde par une perte de CHF 453.45.

La fortune de la SD se monte à CHF 40'618.68, pour une fortune en liquide de CHF 37'093.68.

Le rapport des vérificateurs, présenté par M. Narcisse Veuthey, certifie l'exactitude des comptes et propose à l'assemblée de les accepter et d'en donner décharge au comité.

#### **5- Admissions - Démissions**

**Démissions :** Ballay Jean-Claude - Dorénaz  
Favre Samuel - Martigny  
Gay Bertrand – Dorénaz

**Admissions :** Delly Allen et Walch Orane  
Mettan Isabelle  
Oguey Willy  
Zimmermann Francis

L'état des membres de la SD s'établit à 113 membres

# Société de développement de Dorénaz

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale – 09.02.2019

### 6- Construction d'un couvert

Le président aborde le sujet de la construction d'un couvert à la Giétaz et propose à l'assemblée de visualiser les plans de ce projet. Cette construction a essentiellement pour but d'assurer la pérennité d'une buvette à la Giétaz sur le long terme puisque nous savons que le jour où Jean-Pierre arrêtera, celle-ci viendrait à disparaître conscients que personne n'accepterait de relever le défi dans les conditions actuelles. De plus, il y a toujours le risque d'une bureaucratie venant de l'extérieur oblige l'arrêt immédiat de son exploitation. Par contre, en mettant à disposition dans le futur l'infrastructure projetée, nous savons déjà que certains seront prêts à s'investir.

Ce projet, s'il est accepté, nécessitera plusieurs années puisque sa construction sera réalisée de manière bénévole. Financièrement, la SD possède une fortune d'environ CHF 37'000.—et il est important de garder un fond de roulement d'environ CHF 10'000.--. Il est donc possible actuellement d'investir un montant entre CHF 26'000.—et CHF 27'000. —pour la construction de ce couvert sur la base des plans présentés, la commune prenant en charge les frais relatifs à la mise en forme du terrain et le raccordement des conduites. Lorsque le gros œuvre sera terminé, la SD présentera un budget et le moyen de financement pour le solde des aménagements.

Le président précise encore que l'implantation a été légèrement modifiée à cause de la limite du cadastre des forêts (plan ci-dessous) et que ce projet ne pourra être réalisé que si la SD est au moins soutenue par les 2/3 de l'assemblée.



Caroll Jordan demande le pourquoi des murs en béton armé. Celles-ci doivent être hermétiques et hydrofuges et permettent un travail bénévole à moindre frais. M. Emile Jordan quant à lui ne voit aucune opposition au projet qui jouxte sa propriété étant donné que la hauteur du toit ne lui bouche pas la vue. Mme Jacquier demande s'il sera possible de louer ce couvert. Le président répond que ce n'est pas le but premier de la SD mais occasionnellement pourquoi pas. Il précise toutefois que cela ne doit pas être une concurrence pour Jean-Pierre qui, si l'Etat venait à supprimer sa buvette, utiliserait le couvert. M. Fournier précise que le plan d'aménagement du territoire est revu actuellement et qu'il n'y a plus de constructions possibles à la Giétaz, raison pour laquelle ce couvert doit être fait sans tarder. Quant aux accès, la route est suffisamment large afin qu'un véhicule puisse momentanément décharger du matériel et qu'il suffit d'aménager un peu les places de parcs.

Veronique Lanzrein pose la question de l'appellation couvert plutôt que buvette. L'appellation couvert concerne l'infrastructure qui serait mise à disposition de la buvette. Actuellement la buvette fonctionne sous une tente.

La question d'une éventuelle location à un futur tenancier est posée, elle est envisageable tout en ne le chargeant pas trop non plus.

# Société de développement de Dorénaz

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale – 09.02.2019

**Votation : la création de ce couvert est acceptée à l'unanimité des membres présents à l'exception d'une abstention.**

7-

### **Cotisations**

Le comité propose de garder les cotisations actuelles, soit

Individuel :	20.-	Commerçant :	35.-
Couple :	30.-	Organisme officiel :	300.-

La proposition est acceptée par l'assemblée.

8-

### **Activités 2019**

Pierre-Etienne fait la lecture du planning d'activités 2019 :

1 <sup>er</sup> juin	Journée des bonnes volontés
9 juin	Trophée du Scex-Carro
31 juillet	Fête nationale
15 août	Fête patronale et mini-marché à Allesse

Concernant la journée des bonnes volontés : Outre l'habituel engagement pour la préparation du chemin du trophée nous allons remplacer les deux derniers piliers en aval du couvert de Champex et faire quelques autres travaux sur la place de jeux et au couvert.

Jean-Pierre Le Lorinquer prend la parole afin de citer quelques évènements à la Buvette de la Giétaz. Il précise que le programme est à disposition à la table du comité et tient à remercier tous les fidèles qui lui donnent un coup de main.

9- **Intervention de l'administration communale et du Président d'honneur**

Le Président de la commune, M. Daniel Fournier remercie le comité pour son travail conséquent ainsi que les bénévoles, tout particulièrement M. Aigroz pour les nombreuses journées de travail effectuées.

En ce qui concerne les activités touristiques, des flyers sur les Follatères sont actuellement revus. Il invite également la population à assister à la Journée Fol'Nature qui aura lieu le 14 septembre prochain à Fully. Il précise enfin que les travaux effectués dans la châtaigneraie ont été payés par l'Office fédéral des routes et que des panneaux seront posés.

Il termine en remerciant tous les membres présents ce jour à l'assemblée pour l'intérêt qu'ils portent à la Commune de Dorénaz.

### **Président d'honneur**

La parole est cédée à Emile Jordan qui, après avoir salué l'assemblée, désire s'adresser aux personnes nées avant 1940 ! De par son statut de doyen il évoque, non sans quelques pointes d'humour, un texte qui situe l'évolution de la vie des années 40 à nos jours et croyez bien qu'il en a trouvé des changements !

# Société de développement de Dorénaz

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale – 09.02.2019

Milo termine en remerciant le comité et son président, qui lui réserve toujours le « mot de la fin » et incite les membres à participer nombreux à la Fête de la Giétaz chère à son cœur.

### 10- Divers

#### **Champex -La Mine**

Cet endroit est régulièrement squatté comme terrain d'entraînement par certains 4x4 ce qui prétérite la piste de raquettes. Ces personnes sont connues mais n'ont pas été dénoncées. Guy Paccolat demande à qui incombe la remise en état et il s'avère que ce sont les employés communaux. Il y a déjà un panneau « interdiction générale de circuler que les protagonistes feraient bien de respecter.

#### **La parole est donnée à l'assemblée pour les divers :**

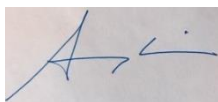
Mme Jacquier remercie Jean-Pierre pour l'apéritif du 31 décembre et soulève la problématique du chalet Lavanchy, toujours en l'état depuis 5 ans, et qui reviendra probablement à la bourgeoisie.

Pierre-Etienne remercie son comité pour son dévouement tout au long de l'année ainsi que l'administration communale pour sa confiance et son soutien. Il clôt l'assemblée en invitant chacun à partager l'apéritif.

Dorénaz, 1<sup>er</sup> mars 2019

Le Secrétaire

Roseline Brogli



Le Président

Pierre-Etienne Rochat

